

INSCRIPTION

Challenge de 3 participants (*)
(10 € par participant) 10 kilomètres
(10 €) Courses enfants
(gratuit)

NOM : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Sexe : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ VILLE : _____

Tél. : _____ Mail : _____ @ _____

N° de licence : _____ club _____ entreprise _____

Date et signature du participant (ou des parents pour les mineurs) :

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et avoir fourni les pièces demandées.

Pour les mineurs :

J'autorise mon enfant à participer à l'épreuve et dégage l'organisation de toute responsabilité en cas d'accident.

REGLEMENT

Art.1 : Organisateur : l'EAC organise le samedi 31 mai 2014 à partir de 18h00, le challenge de Provence. Cette course est ouverte à tous, licenciés ou non à partir de la catégorie espoir.

Les courses pour les enfants des catégories école d'athlétisme à cadet auront lieu le samedi à partir de 15h00.

Art.2 : Inscription : Le prix de l'inscription est de 10 € pour le 10 km (challenge 10 € par participant). L'inscription est gratuite pour les courses enfants. Les inscriptions seront envoyées, soit :

- ✓ A télécharger sur le site eac-embrun.com
- ✓ A retourner à l'adresse suivante : Thierry PHILIPPE - Grand Horizon – 15 allée des Sèyères - 05200 Embrun

Le règlement est à l'ordre de l'Embrunais Athlétic Club. Le retrait des dossards sera effectué au plan d'eau. Pour le 10km et les courses enfants : le samedi à partir de 14h00 et jusqu'à 17h30. Un certificat médical d'aptitude à la pratique de la course à pied en compétition de moins d'un an pour les non licenciés ou une licence athlétisme est obligatoire. Joindre la copie.

Art.3 : Epreuve : Départ et arrivée au plan d'eau, parcours plat.

Art.4 : Classement-Récompenses : Il sera établi un classement général avec lots pour toutes les catégories + 3 premiers au scratch H & F. Remise des prix à partir de 19h30. Les récompenses ne seront remises qu'aux athlètes présents au moment de la remise des prix.

(*) Récompense challenge par équipe : podium licenciés, entreprises, féminin, masculin et mixte.

Art.5 : Médias : Du fait de son engagement, le coureur donne son accord pour toute utilisation de son image concernant l'évènement dans le cadre de la promotion de celui-ci. Tous points non prévus par le présent règlement sont du ressort de l'organisation dont les décisions sont souveraines.

Art.6 : Sécurité-assurances : médecin et ambulance seront présents sur le site. Un contrat de responsabilité civile a été souscrit auprès des assurances GAN Yves COURT, rue de la Liberté – 05200 EMBRUN. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident et/ou de défaillance immédiate ou future. Il est interdit de suivre les coureurs de quelque manière que ce soit. Ceux qui ne respecteraient pas cette obligation seraient disqualifiés.

INSCRIPTION

Challenge de 3 participants (*)
(10 € par participant) 10 kilomètres
(10 €) Courses enfants
(gratuit)

NOM : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Sexe : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ VILLE : _____

Tél. : _____ Mail : _____ @ _____

N° de licence : _____ club _____ entreprise _____

Date et signature du participant (ou des parents pour les mineurs) :

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et avoir fourni les pièces demandées.

Pour les mineurs :

J'autorise mon enfant à participer à l'épreuve et dégage l'organisation de toute responsabilité en cas d'accident.

REGLEMENT

Art.1 : Organisateur : l'EAC organise le samedi 31 mai 2014 à partir de 18h00, le challenge de Provence. Cette course est ouverte à tous, licenciés ou non à partir de la catégorie espoir.

Les courses pour les enfants des catégories école d'athlétisme à cadet auront lieu le samedi à partir de 15h00.

Art.2 : Inscription : Le prix de l'inscription est de 10 € pour le 10 km (challenge 10 € par participant). L'inscription est gratuite pour les courses enfants. Les inscriptions seront envoyées, soit :

- ✓ A télécharger sur le site eac-embrun.com
- ✓ A retourner à l'adresse suivante : Thierry PHILIPPE - Grand Horizon – 15 allée des Sèyères - 05200 Embrun

Le règlement est à l'ordre de l'Embrunais Athlétic Club. Le retrait des dossards sera effectué au plan d'eau. Pour le 10km et les courses enfants : le samedi à partir de 14h00 et jusqu'à 17h30. Un certificat médical d'aptitude à la pratique de la course à pied en compétition de moins d'un an pour les non licenciés ou une licence athlétisme est obligatoire. Joindre la copie.

Art.3 : Epreuve : Départ et arrivée au plan d'eau, parcours plat.

Art.4 : Classement-Récompenses : Il sera établi un classement général avec lots pour toutes les catégories + 3 premiers au scratch H & F. Remise des prix à partir de 19h30. Les récompenses ne seront remises qu'aux athlètes présents au moment de la remise des prix.

(*) Récompense challenge par équipe : podium licenciés, entreprises, féminin, masculin et mixte.

Art.5 : Médias : Du fait de son engagement, le coureur donne son accord pour toute utilisation de son image concernant l'évènement dans le cadre de la promotion de celui-ci. Tous points non prévus par le présent règlement sont du ressort de l'organisation dont les décisions sont souveraines.

Art.6 : Sécurité-assurances : médecin et ambulance seront présents sur le site. Un contrat de responsabilité civile a été souscrit auprès des assurances GAN Yves COURT, rue de la Liberté – 05200 EMBRUN. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident et/ou de défaillance immédiate ou future. Il est interdit de suivre les coureurs de quelque manière que ce soit. Ceux qui ne respecteraient pas cette obligation seraient disqualifiés.



CHALLENGE DE PROVENCE

Samedi 31 mai 2014 au plan d'eau d'Embrun



18h00 : 10 km et challenge par équipe (10 €)
15h00 : courses enfants (gratuit)

Renseignements et inscriptions

- sur le site : eac-embrun.com
- à l'adresse : tphilippe@laposte.net

☎ 06 20 91 89 86



CHALLENGE DE PROVENCE

Samedi 31 mai 2014 au plan d'eau d'Embrun



18h00 : 10 km et challenge par équipe (10 €)
15h00 : courses enfants (gratuit)

Renseignements et inscriptions

- sur le site : eac-embrun.com
- à l'adresse : tphilippe@laposte.net

☎ 06 20 91 89 86

